

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 8 MAI 2012**

**LE NPD PRÉCONISE L'ABOLITION DU TRIBUNAL DES
ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)**

Le tribunal ne sert pas les intérêts des anciens combattants, selon l'ombudsman

OTTAWA – Le porte-parole de l'opposition officielle pour les anciens combattants, Peter Stoffer (Sackville-Eastern Shore), et le porte-parole adjoint, Sylvain Chicoine (Châteauguay-Saint-Constant), ont de nouveau réclamé l'abolition du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA) en réaction au rapport rendu public hier par l'ombudsman des vétérans, Guy Parent.

« Je félicite l'ombudsman des vétérans pour son rapport approfondi, a indiqué M. Stoffer. Il a bien démontré, comme l'avait fait avant lui son prédécesseur Pat Stogran, que le TACRA ne donne pas le bénéfice du doute aux anciens combattants, ne divulgue pas l'information médicale utilisée dans ses jugements, et reste vague dans ses explications aux anciens combattants de l'armée et de la GRC. Le moment est venu pour le gouvernement fédéral d'abolir le Tribunal des anciens combattants. »

« Le rapport de l'ombudsman le dit clairement : le TACRA manque à ses obligations envers les anciens combattants de l'armée et de la GRC, a pour sa part ajouté M. Chicoine. Le gouvernement conservateur n'a rien fait pour réformer le Tribunal comme il avait pourtant promis de le faire. »

M. Stoffer a fait remarquer que les anciens combattants et leurs familles sont depuis des années insatisfaits du TACRA. Ils sont mécontents de voir que les membres du TACRA sont souvent nommés en raison de leurs allégeances politiques et qu'ils possèdent très peu d'expérience militaire ou médicale.

« Nous voulons qu'Anciens combattants Canada reprenne à son compte la responsabilité de réexaminer la demande de pension d'invalidité d'un ancien combattant, a dit M. Stoffer. Un employé de première ligne déciderait du bien-fondé d'une demande en se basant sur des preuves médicales évaluées par des pairs, comme le rapport d'un médecin ou d'un spécialiste. »

« Nous demandons au gouvernement d'agir comme il se doit et d'abolir le Tribunal des anciens combattants. »

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Bureau de Peter Stoffer au 613-995-5822

Sally Housser, attachée de presse : 613-222-5997 ou sally.housser@parl.gc.ca